

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

GRETA du Val d'Oise (95)

Lycée Ferdinand BUISSON - 95120 ERMONT

OBJECTIFS

L'objectif de CAP Monteur en Installations Thermiques est de former des plombier(e)s chauffagistes capable de :

- Analyser un chantier : étude des supports (murs, cloisons, planchers) et de la disposition des appareils, analyse de plans et de documents.

- Réaliser des ouvrages courants : implanter, équiper et poser les matériels ; tracer, réaliser les percements et poser les supports ; façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques ; raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux ; effectuer des travaux de finition ; effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et l'entretien de l'outillage ; procéder au tri sélectif des déchets du chantier ; préparer des raccordements électriques.

- Contrôler et mettre en service son chantier : contrôler la nature et l'état du matériel mis à disposition ; vérifier l'adéquation entre les schémas et l'installation ; mettre en pression, contrôler et purger les circuits, paramétrer une régulation simple : mettre en service l'installation ; lister et intervenir sur des dysfonctionnements simples ; recueillir, analyser et transmettre des informations orales ou écrites ; respecter les règles de sécurité.

- Intervenir pour le chauffage de tous types de bâtiments (maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels et publics) : émetteurs de chaleur, chaudières, générateurs, VMC, panneaux solaires, régulations...

Autres activités : maintenance (changement d'une pièce, entretien courant...), rénovation.

Le stagiaire aura suivi la formation aux risques électriques B1-BR et sera rendu habilitable par son futur employeur, conformément aux articles R. 4544-9 et R.4544-10 du code du travail. Les stages en entreprise, outre l'acquisition de compétences professionnelles, permettront de postuler dans des entreprises qui recrutent. Elles seront identifiées dans le cadre de l'accompagnement à la recherche d'emploi.

CONTENU

Enseignements professionnels : apprendre les techniques de façonnage, assemblage par soudure, implanter, équiper et poser les matériels d'installations thermiques, raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux (fluidique, électrique)

Bloc de compétences 1 : Étude et Préparation d'une intervention

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique d'installation thermique
- choisir les matériels et les outillages

Bloc de compétences 2 : Réalisation d'un Ouvrage Courant

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements
- Équiper les appareils
- Implanter l'installation thermique
- Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux
- Contrôler le travail réalisé

Bloc de compétences 3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

Enseignements généraux et transversaux

Bloc de compétences 4 : Français Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

Bloc de compétences 5 : Mathématiques-Sciences

Bloc de compétences 6 : Langue vivante

Bloc de compétences 7 : Accompagnement à l'emploi, appropriation des outils numériques

Bloc de compétences 8 : Développement Durable et PSE et SST

Bloc de compétences 9 : Habilitation Électrique BS

Bloc de compétences 10 : Numérique : Traitement de texte, tableur, PIX

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 875 h, variable selon positionnement, dont 315 h en entreprise

DATES

Date de début : 15 novembre 2024

Date de fin : 10 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

Niveau équivalent à celui de la 3ème des collèges en France. Maîtrise des savoirs de base en mathématiques et de la communication orale et écrite en langue française. Au moins un mois d'expérience dans le métier ou moins 6 mois dans les domaines du BTP ou de l'industrie.

Aptitude à la vie de chantiers et aux déplacements.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
CAP Monteur en Installations Thermiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCP) et Périodes de formation en Milieu Professionnel obligatoire pour valider l'obtention du CAP MIT

POURSUITE D'ACTIVITÉS

- Soit poursuivre votre formation dans le secteur de l'énergétique : Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, Bac Pro Technicien du froid et conditionnement d'air, Bac Pro Métiers de la piscine, Mention Complémentaire Maintenance en équipement thermique individuel...

- Soit vous insérer sur le marché du travail en tant que plombier chauffagiste, installateur(trice) thermique, agent d'exploitation de l'eau ou encore pisciniste dans le secteur du second œuvre du bâtiment.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Etapes de recrutement :

Information collective et dépôt de dossier (CV + LM)

Test d'entrée

Entretien de motivation

Certification :

- CAP Monteur en installations thermiques
- RNCP n°38306
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
- la date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 11 avril 2018 (BO/JO du 10/05/2018)

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type : 7560 € sous réserve de 9 participants
Demandeurs d'emploi et individuels nous consulter

FINANCEMENT

- Région Ile-de-France
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

GRETA 95

Téléphone : 01 34 48 59 00

contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine Matias

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Éducation Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.